



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 novembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Trente et unième session extraordinaire**  
Point 6 de l'ordre du jour  
**Organisation de la session**

## **Lettre datée du 5 novembre 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Comme suite à ma lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ([A/S-31/2](#)), j'ai l'honneur de vous faire savoir que la République bolivarienne du Venezuela a effectué les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte des Nations Unies<sup>1</sup>.

(Signé) António Guterres

---

<sup>1</sup> L'Assemblée générale a pris note de ces versements, annoncés dans le document [A/75/344/Add.1](#), à la 18<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-quinzième session ordinaire.

